

# LE FUNERAIRE

**Prix de vente des concessions, cases, cavurnes et cuves applicables au 1er juillet 2018** (délibération du 1er juin 2018)  
(Il n'est pas possible d'effectuer un achat d'avance)



**Nombre de Conseillers :**  
En exercice : 33  
Présents : 24  
Votants : 33

**Secrétaire de séance :**  
Aurélia Toussaint

**DELIBERATION 2018/04/06**  
Pôle ville moderne – Direction  
modernisation action publique –  
Funéraires

Mme POTIER DUPRIEZ qui a donné pouvoir à M COUPLLET  
Mme PAILLOUSSE qui a donné pouvoir à M ROBIN  
Mme BLOT qui a donné pouvoir à Mme COCHY  
Mme MILLECAMP qui a donné pouvoir à Mme BRAMME  
M LOOTEN qui a donné pouvoir à M MIDAVAIN  
M LADRIERE qui a donné pouvoir à Mme WANNPAIN  
M DELCROIX qui a donné pouvoir à M VERCHAIN  
M MATTIOLI qui a donné pouvoir à Mme DURAN

Mme LESENECHAL qui a donné pouvoir à Mme GIESEK jusqu'à son arrivée avant la délibération 2018-4-9

**OBJET : Vente de caveaux et de cases de columbarium – fixation des montants**

Vu la délibération n° 2012.1.12 « revalorisation du prix de vente des cuves et cases du columbarium dans les cimetières de la commune »,

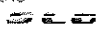
Considérant qu'il y a lieu de modifier les montants précédemment établis,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents,

Après en avoir délibéré,

**FIXE** le tableau des tarifs comme suit, les caveaux s'entendant standards ou non standards, applicables au 1er juillet 2018:

Envoyé en préfecture le 15/06/2018  
Reçu en préfecture le 15/06/2018  
Affiché le   
ID : 059-215904913-20180601-DELIB2018\_4\_6-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 01 juin 2018

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie,  
au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière  
en date du 15 mai

Et sous la Présidence de M. Aymeric ROBIN, Maire.

**Présent(s) :** Les conseillers municipaux en exercice à l'exception de

**Absent (es) excusé (es) :**

Envoyé en préfecture le 15/06/2018  
 Reçu en préfecture le 15/06/2018  
 Affiché le **S.E.O.**  
 ID : 059-215904913-20180601-DELIB2018\_4\_6-DE

CAVEAUX	PRIX DE VENTE TTC
1 PLACE	715,00
2 PLACES	1 070,00
3 PLACES	1 400,00
4 PLACES	1 650,00
6 PLACES	1 900,00
COLOMBARIUM	PRIX DE VENTE TTC
LA CASE	1 000,00

isi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
 Le Maire

Aymeric ROBIN

Envoyé en préfecture le 15/06/2018  
 Reçu en préfecture le 15/06/2018  
 Affiché le **S.E.O.**  
 ID : 059-215904913-20180601-DELIB2018\_4

**TAXES ET REDEVANCES MUNICIPALES au 1er juillet 201**

	en Euros
<b>CONCESSIONS</b>	
<b>CONCESSIONS DE TERRAIN AU CIMETIERE</b>	
<b>Concession à 30 ans</b>	
1 à 3 personnes	300,00
4 à 6 personnes	450,00
<b>Concession à 15 ans</b>	
1 à 3 personnes	100,00
4 à 6 personnes	150,00
<b>Columbarium</b>	
Concession à 30 ans	130,00
Concession à 15 ans	60,00
<b>Cavurne (1m2)</b>	
Concession à 30 ans	150,00
Concession à 15 ans	100,00